

Retour d'expérience : la dialyse à domicile au centre Diaverum d'Avon

Comment vivre le plus normalement possible en étant hémodialysé : la dialyse à domicile est-elle une solution ?

Notre centre situé dans la commune d'Avon accueille des patients ayant une **grande autonomie** dans la prise en charge de leur traitement et désireux d'être **le plus libre possible** autant dans leurs horaires que dans l'organisation de leurs vacances. Ce désir de liberté dans l'organisation de sa vie est, nous le savons tous, difficile à concilier.

Après étude de différentes solutions, nous nous sommes tournés vers la possibilité, grâce à un appareil spécifique appelé "cycleur" de mettre en place la **dialyse à domicile sans traitement d'eau**.

Le principe est différent de la dialyse conventionnelle en centre : c'est une dialyse à bas débit de dialysat et plus courte (2 à 3h) à raison de 5 à 6 fois par semaine. Le dialysat est prêt à l'emploi et ne nécessite pas de traitement d'eau.

Un an de préparation a été nécessaire pour démarrer ce projet dans de bonnes conditions. En effet, cette technique particulière de dialyse demande à la fois l'**investissement de toute l'équipe du centre** (infirmiers, pharmacien, médecin, logisticien) mais s'adresse également à un profil de patient particulier nécessitant une grande implication de leur part et une formation spécifique (auto ponction, hémodynamique stable...). Sans oublier la **vérification du domicile** : les contraintes logistiques réduites doivent néanmoins être analysées au préalable (capacité électrique, disposition du cycleur dans la pièce choisie avec point d'eau à bonne distance, capacité de stockage des consommables).

La formation du personnel et des patients s'est bien déroulée ainsi que l'installation de l'ensemble du matériel à domicile.

Une meilleure qualité de vie

Après plus d'un mois de traitement à domicile, nous avons pu constater que cette modalité de dialyse procurait des **bénéfices importants** tels qu'une **amélioration de la qualité de vie, plus d'énergie, moins de fatigue, moins de sensation de soif, moins de régime et moins de médicaments**.



Bien entendu, les **critères d'éligibilité** pour accéder à la dialyse à domicile restent assez contraignants (nécessité d'une autonomie importante du patient, aide au domicile, compatibilité logistique du domicile...) et certains **aspects psychologiques** ne doivent pas être négligés. En effet, il n'est pas toujours facile d'emmener la maladie à son domicile et la place du conjoint et des enfants n'est pas toujours évidente (voir un parent se piquer et se brancher sur une machine, présence quotidienne de séances de dialyse sans jour de repos...).

Cependant, de l'avis de nos patientes actuellement à domicile, elles ne feraient pas le choix de revenir à la dialyse traditionnelle. Malgré le changement au quotidien du mode de vie, leur **qualité de vie semble s'être considérablement améliorée**.

La dialyse à domicile octroie **davantage d'autonomie** au patient, qui assure lui-même son traitement, le suivi médical restant régulier mais non astreignant. Elle est **mieux vécue par le patient**, car elle lui permet de s'éloigner des structures hospitalières et de pouvoir composer plus facilement avec les contraintes de la dialyse, pour un mode de vie facilité.

L'équipe d'Avon